

# Campagne nationale de recensement 2024



À partir du **18 janvier**, dans le cadre de la campagne nationale menée par l'Insee, une opération de recensement sera organisée à Chanteloup-les-Vignes. À cette occasion, un agent recenseur rendra visite à un certain nombre de Chantelouvais (environ 8% de la population communale) pour leur remettre un questionnaire à remplir en version papier ou par internet sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Cette enquête permettra de déterminer le nombre d'habitants de Chanteloup-les-Vignes afin de bien répondre à leurs besoins en matière de service public.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et à l'obligation de présenter sa carte officielle. N'hésitez pas à lui demander de décliner son identité avant de lui ouvrir votre porte !

Infos pratiques

Plus d'informations : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)